

Compte rendu Conseil de Quartier de la Gare mardi 27 mai 2025

En préambule, cette réunion s'est déroulée un mardi en place du jeudi de l'Ascension, jour férié.

Vous souhaitiez me montrer certains endroits, nous avons parcouru la rue Pierre et Marie Curie.

J'ai pu comprendre où vous souhaitiez une bande jaune pour éviter le stationnement lorsqu'il y a des événements au gymnase de la Petite-Arche, constater de l'exiguïté de la rue des Peupliers qui part de la chaufferie avec des angles marqués empêchant une bonne visibilité d'autant qu'il y a des voitures garées sur les 2 trottoirs, vers le lycée Weiss.

Nous avons longé le parc Kästler, dont les jeux ont été rénovés, bien fréquenté.

J'ai argumenté du choix des copeaux mis aux pieds des jeux.

Vous m'avez expliqué qu'il y a beaucoup d'entrées en ville en provenance du **CD30** par la rue Alfred Kästler, trop étroite également. C'est un sujet que j'expliquerai aux services compétents.

Il est clair que la déviation liée aux travaux du **Tram 13** sur la rue de Conflans complique la circulation du quartier et ce jusqu'à mi-juin.

Nous avons été constaté des dégâts relatifs aux voitures brûlées sur le parking.

Je ferai de même pour le quartier de la Petite-Arche en septembre. Je rappelle qu'avoir les détails de votre déambulation me permettrait de mieux préparer notre parcours.

Nous avons repris le cours normal de notre réunion à 20 heures au Centre Culturel Boris-Vian

Informations en partage :

Voiture en autopartage : la Communauté Urbaine GPSEO a installé un véhicule près du parking indigo de la Petite-Arche avec l'application Get Around. C'est un succès, il est clair que l'usage de la voiture évolue dans notre société actuelle.

La plateforme de remboursement des abonnements liés aux bus en grève est close.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Une nouvelle journée de formation à l'usage du compostage vous est proposée au CTM par la CU-GPSEO. Après cette formation, vous pourrez repartir avec votre matériel pour lequel il vous sera demandé une faible participation. Vous pouvez vous inscrire par retour de ce mail. La météo est favorable aux marquages et aux élagages, vous aurez pu le constater dans la ville.

Le déploiement des caméras : Comme promis, il est bien prévu d'en installer, en collaboration avec les services de police, aux entrées et sorties de ville ainsi que sur des points stratégiques.

Olympiades Achéroises :

Nous constituons les équipes, cette course d'orientation aura lieu en appui de la journée européenne du Patrimoine le **samedi 20 septembre après-midi**. Nous vous invitons à venir en famille résoudre ces énigmes codées qui jalonnent la ville pour découvrir notre histoire. Pour vous inscrire : ebeaudichon@mairie-acheres78.fr

Les Festivités :

Le 8 juin, nous avons fêté la **Fête de Pentecôte**, avec notre vide-grenier annuel en centre-ville, l'élection de notre Rosière Dounia Ramdani. Les exposants du vide-grenier auront bénéficié d'un temps agréable.

Les nombreuses animations, la fête foraine auront permis de se retrouver agréablement. L'amicale des pompiers que nous remercions a assuré les repas.

La **Fête de l'Enfance**, attendue des familles, se déroulera au Centre de Loisirs Jacques Tati le **samedi 14 Juin**.

L'**inauguration du DOJO** se déroulera le **samedi 21 Juin** au complexe sportif de la Petite-Arche.

Ce même jour, les artistes de l'Association Achères Ombres et Lumières exposeront dans des jardins ainsi qu'au Foyer Georges Pompidou. Laissons-nous guider par cette déambulation artistique.

Le **samedi 28 juin**, en marge du marché, sur l'Allée Simone Signoret, une vingtaine de producteurs des Yvelines s'installeront pour la matinée.

Le domaine du Siaap ouvre ses portes pour la **Fête de la Lavande**, ce même jour. Et en soirée, **La Guinguette** marquera le début **des Fêtes de l'Été** au centre de loisirs Jacques Tati. Restauration et musique sur des airs datant de la libération, nous passerons une agréable soirée.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée



Le dimanche 29 juin la Fête de l'Été prendra place avec ses stands et animations toujours au centre de loisirs Jacques Tati.

N'hésitez pas à consulter les supports de communication de la ville car bien d'autres événements à la bibliothèque, au Sax , au Pandora entres autres.

Avant-première :

La Fête Nationale prévue sur la Lisière St Jean se tiendra à Achères le 13 juillet.

avec 2 spectacles dont le feu d'artifice .

→ Le parking Indigo sera en accès libre comme l'année dernière.

Les Foulées Achéroises, décalées au dimanche 28 septembre marqueront le début de l'action nationale Octobre Rose. Les fidèles bénévoles sont attendus et peuvent se signaler auprès des organisateurs du Cloca.

Parole aux Habitants :

- Vous avez signalé un manque d'entretien des espaces verts à côté de la Petite-Arche, ainsi que sur la place Simone Veil : C'est transmis. Votre boîte aux lettres est la prochaine à être posée.
- L'ajout des places de parking est en cours. C'est jamais assez mais bien mieux qu'un espace inutilisé. Les plantations effectuées finiront ce petit endroit, juste un peu de patience !
- L'emplacement à la voiture partagée n'est pas toujours respecté.
- Un container à grande capacité a été installé, pas toujours utilisé.
- Qu'en est-il de l'aménagement de l'espace à droite de l'entrée de la résidence Kaufmann ?
- Les résidents de l'allée des Cheminots n'ont pas de BAV en proximité, est-ce normal
- J'ai été voir la propriétaire de « O'Café ». Elle confirme l'ouverture à l'automne d'une partie réservée à la vente de tabac avec une entrée différenciée sans PMU. Les douanes doivent en donner l'accord. Il lui est vital d'augmenter son chiffre d'affaires en respectant la tranquillité des riverains ! Elle entend la demande de diversifier sa carte : le plat du jour est déjà en place, des desserts peuvent être consommés pour le goûter, elle n'est pas hostile aux plats saisonniers, il faudrait juste venir consommer. La fibre installée, elle peut désormais accueillir, les jours de matchs des supporters mais elle ne l'ébruite pas trop. Les résidents de la clinique viennent y déjeuner. C'est une sortie dans le cadre de leurs séjours.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

- Nous attendons les propositions de notre délégataire au marché forain pour vous proposer la présence de quelques partenaires du marché pour tenter l'expérience.
A suivre ...
- La lisière St Jean, en terre , m'avez-vous fait remarquer : du gazon a été semé sauf que la pluie n'a pas été au rendez-vous.
À suivre
- Le site de compostage : effectivement étant prévu sur le domaine public, il faudrait juste évoquer le site afin que les habitants des différentes copropriétés l'utilisent.
Une petite formation pourra être organisée, l'occasion de faire une rencontre entre les copropriétaires, les locataires comme lorsque vous aviez souhaité rencontrer notre Chef Brigadier pour évoquer la sécurité de votre quartier.
- Vous déplorez la présence récurrente de personnes faisant la mendicité. J'en ai fait part à Monsieur le Maire qui se renseigne. Je ne manquerai pas de vous informer.
- Quant à la présence des personnes aux abords de la lisière, sur le parvis ou le parking proche de l'espace Boris Vian, parfois les mêmes, Monsieur le Maire informé des faits, leur a déjà signifié de respecter les riverains.
C'est compliqué de vivre en harmonie

En attendant notre prochaine réunion en septembre, nous aurons sûrement l'occasion de nous croiser.

N'hésitez pas à nous solliciter car c'est tous ensemble que nous faisons vivre en harmonie notre ville !!

Martin Dessaignes
Evelyne Beaudichon

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion
sociale
améliorée



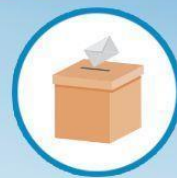
• Un ancrage
des projets
municipaux
dans la durée



• Un processus
de décisions
accéléré et
conforté



• Une qualité de
l'action publique
améliorée



• Un exercice de
la démocratie
renouvelé



• Une
éco-citoyenneté
favorisée

Les atouts des conseils de quartier



- Une cohésion sociale améliorée



- Un ancrage des projets municipaux dans la durée



- Un processus de décisions accéléré et conforté



- Une qualité de l'action publique améliorée



- Un exercice de la démocratie renouvelé



- Une éco-citoyenneté favorisée